

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du jeudi 22 septembre 2022

Date de la convocation: 15/09/2022

Membres en exercice :
13

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert
CINQ, à 20 h 30*

Présents : 11

Votants: 11

Présents : Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Robert CINQ,
Lydie DE ARRIBA, Aurélien GOULIGNAC, Aymeric GUIPAUD,
Angélique LALLOT, Nicolas PIC, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC,
Michel SOULET

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s):

Secrétaire de séance:
Angélique LALLOT

Excusé(s): Karine PHALIPPOU, Nathalie PLOUVIEZ

Absent(s):

Objet: Désignation d'un référent climat - DE_2022_028

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la communauté d'agglomération GAILLAC GRAULHET est engagée dans une démarche de transition écologique et énergétique à travers la mise en oeuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

L'un des objectifs du Plan Climat est le partage et la valorisation des actions, existantes ou à venir menées par les acteurs du territoire.

Pour cela, il est important pour la commune de désigner un élu référent.

Il est proposé de nommer un élu référent et un suppléant.

Mme Angélique LALLOT et M. Aurélien GOULIGNAC propose leur candidature.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer :

- Angélique LALLOT référent climat.

- Aurélien GOULIGNAC la suppléera dans sa fonction en cas d'indisponibilité.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

secrétaire de séance,
Angélique LALLOT.

Le Maire,
Robert CINQ.

